



Annnonce de Consultance

Etude de référence sur les systèmes de semences de d'igname au Ghana, Togo, Benin et Nigeria

Titre du projet: Promotion de la production de semence d'igname au Ghana, Togo, Benin et Nigeria en utilisant la technologie minisett

TERMES DE REFERENCE

1. **Historique et contexte:** En adoptant la technologie minisett améliorée de l'igname, seulement 5 à 10% de l'igname récoltée sera nécessaire pour les semences, comparées à 30 à 50% habituellement utilisé. Ce qui laisse la plupart de la récolte pour l'alimentation et permet d'avoir une sécurité alimentaire dans les communautés rurales. En outre, la production est améliorée de plus de 30% à l'utilisation d'ignames mères en bonne santé provenant souvent de sources saines. Le surplus de production vendu peut générer des revenus importants pour réduire la pauvreté parmi les familles agricoles productrices d'igname. Malgré ces avantages, la technologie minisett de l'igname n'avait pas été suffisamment promue en dépit de quelques succès enregistrés au Nigeria et dans une moindre mesure au Togo. Ces derniers temps, l'IITA a même réussi à utiliser les plantes grimpantes et les vignes pour produire des semences d'igname pour réduire la trop grande dépendance de l'igname consommable comme semences. En outre, le National Root Crops Research Institute (*Institut National de Recherche sur les tubercules*) du Nigeria a trouvé un moyen de varier la taille du minisett pour produire la taille souhaitée d'igname visée sur différents marchés. Ces derniers développements ont ravivé l'intérêt pour la technologie. En intensifiant la promotion et le développement de l'entrepreneuriat, les tubercules d'igname peuvent être plus disponibles pour répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire dans la sous-région.

Cet appel vise à montrer l'utilisation de la technologie minisett de l'igname à une communauté plus large de producteurs d'igname, réduire l'utilisation excessive de l'igname de consommation comme semences, développer l'esprit d'entreprise dans la production et la commercialisation de semences d'igname et de mobiliser les forces, les compétences et les ressources pour la promotion de la technologie de l'igname par à des accords de partenariat efficaces. Le projet de la technologie minisett de l'igname est mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative de la Réponse Mondiale de Sécurité Alimentaire (Global Food Security Response Initiative) qui vise à promouvoir des technologies améliorées pour répondre aux crises alimentaires qui sévit actuellement en Afrique de l'ouest et du centre. L'initiative s'étend sur une période de 24 mois (Juin 2009 à Juin 2011).

2. Objectifs spécifiques: Promouvoir la fourniture de semences d'igname à travers la technologie minisett pour accroître la production d'igname au Ghana, au Togo, au Bénin et au Nigeria

Termes de la consultation

1. Consulter les principaux partenaires (entreprises d'intrants, agences de contrôle qualité et de certification, groupements de producteurs d'igname, OBC, production d'igname, les ONG, les centres CG, SNRA, la vulgarisation) au Ghana, Togo, Bénin et au Nigeria pour collecter et analyser les informations sur les systèmes d'approvisionnement actuel de semences d'igname (en fournissant des statistiques sur les différents systèmes d'approvisionnement de semences d'igname et l'acquisition, les avantages et inconvénients)

2. Examiner les politiques actuelles sur la promotion de semences d'igname, le rôle des autres projets dans la promotion de semences d'igname et proposer des relations de synergie possibles entre ces projets et le projet de technologie minisett des semences d'igname et explorer les moyens d'améliorer les politiques sur l'approvisionnement des semences d'igname.

3. Identifier les contraintes dans la promotion de la technologie minisett des semences d'igname et les opportunités de promotion de la technologie

4. Faire ressortir la situation socio-économique (familles en situation de sécurité alimentaire, la situation salariale, l'accès au crédit, aux marchés, les prix de l'igname de consommation et des semences, la démographie, etc.) des communautés cibles productrices d'igname dans les quatre pays.

5. D'identifier les possibilités (technologiques, les marchés, les entrepreneurs des semences, le contrôle qualité et certification), qui existent dans la promotion de la technologie minisett igname et de proposer des mécanismes de partenariat efficace pour la promotion de la technologie minisett igname dans les quatre pays

6. Pour établir les impacts socio-économiques positives de la technologie minisett igname sur les fermiers et les niveaux les entrepreneurs des semences dans les quatre pays.

7. De proposer des options stratégiques (technologiques, les approches, les partenariats et les considérations socio-économiques) pour parvenir à l'adoption accélérée de la technologie minisett igname

8. Pour préparer un rapport détaillé traitant les termes indiqués ci-dessus

Durée de la Mission

CORAF/WECARD prévoit une mission d'une durée de 30 jours ouvrables, devant prendre fin le 15 novembre 2009 avec un Consultant engagé par contrat et rémunéré.

Rapport Final

Les Consultants devront soumettre un projet de rapport au Secrétariat du CORAF/WECARD 10 jours après les visites de terrain, et le rapport final, 7 jours après l'atelier de validation.

7. Méthodologie

Avant son départ, le consultant devra proposer et discuter avec le CORAF/WECARD un projet de méthodologie qu'il/elle envisage adopter dans le cadre de l'étude, y compris les questionnaires qu'il/elle entend utiliser. Le Consultant devra effectuer des voyages dans les pays, communautés, organisations et communautés sélectionnés, où l'igname est principalement cultivée en tant que source d'alimentation et de revenue.

Il/elle devra prendre contact avec les principaux groupes, projets et entreprises cibles impliqués dans la production et commercialisation de l'igname, la multiplication et la commercialisation de semences, y compris les organisations confessionnelles, les organisations communautaires, les ONG, etc. Il/elle devra prendre contact avec les institutions nationales et internationales de recherche (SNRA, IITA), les ministères de l'agriculture, les projets sur l'igname en vue de recueillir des informations sur les données statistiques sur l'igname, les opportunités ainsi que les domaines de collaboration et technologies récentes disponibles et transférables.

Il/elle est suppose utiliser des informations et documents importants du CORAF/WECARD, des partenaires et d'autres sources, ainsi que son expérience, ses contacts, ses compétences en matière de réseautage, les communications par email, téléphone et Internet comme des moyens complémentaires de collecte et de collation des données pertinentes.

8. Honoraires

En conformité avec la politique des rémunérations du CORAF/WECARD relativement aux services rendus, le consultant percevra des honoraires à la mesure de son expérience. Les honoraires payables de le cadre de la présente mission consisteront en 30 jours de travail effectués par le Consultant. Les modalités de décaissement des fonds seront précisées dans le contrat de travail devant être signé entre le consultant et CORAF/WECARD.

9. Expertise requise

Le Consultant devra présenter les qualifications et expertise suivantes:

- (i) Etre titulaire d'un PhD. ou d'une Maîtrise ès Science en Economie Agricole (système biaisé axé sur l'igname) justifiant d'au moins 10 années d'expériences dans les domaines de la recherche, du développement et la gestion agricoles aux niveaux international et national.
- (ii) Une preuve de la bonne connaissance et du fonctionnement des systèmes agricoles en

- Afrique de l'Ouest et du Centre, y compris les SNRA, les centres CG, les réseaux, les programmes, la coordination de projet et la recherche agronomique en milieu réel.
- (iii) Des références justifiant d'une expérience avérée dans le domaine des Initiatives de Développement Agricoles aux niveaux national et international en Afrique de l'Ouest et du Centre
 - (iv) Solide expérience professionnelle en analyse et identification du sous-secteur des intrants agricoles, avec une référence particulière au matériel végétal
 - (v) Bonne maîtrise de l'Anglais et du Français
 - (vi) Opportunité égales pour ce qui est du genre

10. Plan de travail et chronogramme

La mission du consultant s'étendra sur une durée de 30 jours de travail et celui-ci devra proposer un plan de travail assorti d'un calendrier d'activités devant être validés par le Secrétariat. *La période de la consultance par du 20 octobre 2009 au 20 novembre 2009.*

11. Mode de soumission

Le **dossier** à soumettre par les candidats comprend:

1. Un demande;
2. Un curriculum vitae détaillé contenant les nom et prénoms exactes du candidat, les adresses complètes (postale, email, téléphone et fax); et les noms et adresses complètes d'au moins trois personnes références.

Modalités

3. Le dossier devra être envoyé à l'adresse suivante : **Directeur des Programmes,** CORAF/WECARD, Secrétariat Exécutif, N° 7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar-RP, Sénégal.
4. E-mail: secoraf@coraf.org
5. Les dossiers de demande devront être soumis au Secrétariat au plus tard le 15 décembre 2007.
6. Seuls les candidats retenus seront contactés.